

Chers parents,

Cher élève,

La crise sans précédent que nous connaissons actuellement va modifier profondément notre mode de fonctionnement, notamment dans notre école, c'est pourquoi nous avons rédigé une charte que vous pourrez consulter en annexe. Les différents aspects traités dans ce document devront être respectés scrupuleusement.

Comme vous l'avez sans doute appris par les médias, seule une partie des élèves rentrera à l'école pour cette fin d'année scolaire.

Nous accueillerons les élèves de 6^e TT, TQ, 6^e P et 7^e P à partir du lundi 18 mai prochain. Les élèves de 2^e secondaire commune et différenciée rejoindront l'école à partir du 25 mai.

Le terme « à partir du 18 mai et du 25 mai » signifie que les classes seront présentes deux jours semaines selon un horaire tournant qui pourra être consulté sur le site de l'école ainsi que sur la page facebook dès le lundi 11 mai à 16h00. Soyez donc bien attentifs aux journées de cours attribuées pour les différentes classes.

Le souhait du gouvernement est de permettre aux élèves de finaliser tant que faire se pourra les apprentissages conduisant à l'obtention du CESS ou/et du certificat de qualification. La tâche des enseignants consistera à procurer à leurs élèves les meilleurs atouts pour entreprendre des études supérieures ou entrer dans la vie active.

L'école n'ayant pas reçu de directives concernant l'archivage des évaluations et des travaux scolaires, nous invitons les élèves des classes terminales à rapporter leurs archives.

Les évaluations réalisées pendant cette période seront formatives et ne pourront **qu'influencer positivement** la décision qui sera prise lors des délibérations de juin.

Les élèves à risque qui ne peuvent rejoindre l'école feront parvenir une attestation médicale.

Nous invitons les élèves qui ne rentreront pas à poursuivre leurs efforts pour réaliser les travaux transmis par leurs professeurs. Pour eux également, l'investissement dont ils auront fait preuve pourra avoir une **influence positive** sur la décision du conseil de classe.

Concernant ces mêmes délibérations et son mode de fonctionnement pour l'ensemble des élèves de l'école, le conseil de classe établira ses décisions sur base des éléments en sa possession dont les informations contenues dans les bulletins couvrant la période de septembre 2019 à mars 2020, les éléments recueillis auprès du CPMS et des parents afin de guider chaque élève dans la construction de son projet personnel. Comme déjà précisé, le travail fourni par les élèves pendant cette période de confinement pourra influencer positivement la décision du conseil de classe.

La décision d'ouvrir ou non l'internat sera prise dans le courant de la semaine prochaine. Nous ne manquerons pas de prévenir les familles concernées.

Nous souhaitons déjà une belle rentrée à ceux qui vont la vivre. Malheureusement, nous ne nous retrouverons pas tous. D'ici à ce que nous puissions tous nous revoir, continuez à prendre soin de vous et de vos proches.